

## PLAN DE COURS

### TRS 5001-80 Formation pratique II : *Intervention avec des individus, familles, proches ou groupes*

- ❖ **SESSION:** Automne 2020
- ❖ **LIEU:** Les cours se déroulent à distance via la plateforme Zoom.  
Avant chaque cours, le lien pour rejoindre le Zoom du cours se trouvera sur Moodle.

- ❖ **ENSEIGNANT-CHARGÉ DE COURS:** Gilles Bélanger

- ❖ **COMMUNICATION :**  
Téléphone :(514) 381-8995 (boîte vocale)  
Courriel : [belanger.g@uqam.ca](mailto:belanger.g@uqam.ca)  
[gilbelanger7@hotmail.com](mailto:gilbelanger7@hotmail.com)

-L'enseignant prend ses messages en semaine une fois par jour et répond, dans la mesure du possible, en semaine, dans les 48 heures suivant la réception du message.

-Pour les communications par courriel avec l'enseignant, il est demandé aux étudiant.e.s d'utiliser l'une ou l'autre de ces adresses courriel ci-dessus, mais préférablement la première.

-L'enseignant placera à l'avance toutes les informations pertinentes au cours sur la plate-forme Moodle.

- ❖ **HORAIRE DES SÉMINAIRES:**

- Lundi 14 septembre 2020 - 10 hres - 17 hres
- Lundi 28 septembre 2020 - 10 hres - 13 hres
- Lundi 19 octobre 2020 - 10 hres - 17 hres
- Lundi 16 novembre 2020 - 10 hrs - 17 hres
- Lundi 30 novembre 2020 – 10 hres – 17 hres

- ❖ **HORAIRE DES STAGES**

- Début : 8 septembre
- Rencontres début de stage : du 23 septembre au 8 octobre (horaire à planifier sur Doodle)
- Fin : 18 décembre
- Semaine de lecture : 26 au 30 octobre
- Rencontre de fin de stage : du 1<sup>er</sup> au 18 décembre

## ❖ DESCRIPTEUR OFFICIEL:

Activité pédagogique structurée et supervisée d'une durée de 301 heures dans un milieu de pratique où les stagiaires peuvent faire usage des connaissances acquises lors des 60 crédits préalables ainsi que de développer les habiletés et attitudes requises pour l'intervention en travail social.

Intégration dans un milieu de pratique du travail social: appropriation du contexte organisationnel et social de l'intervention, initiation au processus d'intervention sociale et développement d'une posture éthique et déontologique.

Participation concomitante des stagiaires à un séminaire pour mettre en commun les apprentissages et gérer les incidents critiques en stage. Identification et analyse des conceptions de l'intervention sociale et de leurs implications sociopolitiques et idéologiques sur le rapport d'intervention.

### **Conditions d'accès**

Avoir réussi au moins 60 crédits du programme (voir les règlements pédagogiques du programme) dont obligatoirement les préalables.

### **Préalables académiques**

TRS1025 - Méthodologies et travail social ou TRS1118 - Parcours professionnel et projet de formation; TRS1520 - Intervention auprès des individus en travail social; TRS2290 - Intervention avec les groupes en travail social; TRS2560 - Éthique et déontologie du travail social; TRS2650 - Intervention avec des familles et des proches en travail social; TRS2750 - Action collective et travail social et TRS4001 - Formation pratique I: Initiation à l'action communautaire.

## ❖ OBJECTIFS DU COURS

Les objectifs du cours sont présentés avec détails dans le Guide des stages. Vous y trouverez la grille d'évaluation officielle qui inclue les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et les indicateurs (Voir annexe 14 à la page 73 du Guide des stages) Ce sont vos repères pour guider vos apprentissages. Les 4 objectifs généraux sont :

OBJECTIF 1. Situer son milieu de stage et le rôle du travail social dans une communauté et en contexte;

OBJECTIF 2. Analyser la situation et planifier l'action;

OBJECTIF 3. Intervenir, ajuster son action et évaluer le processus d'intervention;

OBJECTIF 4. Démontrer sa capacité d'agir comme professionnel-le

## ❖ GUIDE DE STAGE

Ce guide est disponible sur le site web de l'École de travail social à l'adresse suivante : <https://travailsocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2020/08/BAC-Guide-stages-VF-avec-hyperliens.pdf>.

Attention : Le guide a été entièrement revu à l'été 2020 et fera l'objet de mise à jour constante en cours d'année.

Il est essentiel que les étudiant.e.s en connaissent le contenu.

Rappelons ici quelques éléments structurants du guide des stages :

Le travail social se distingue “d'autres professions de relation d'aide [par sa] manière d'observer, d'examiner et d'analyser les situations que vivent les individus, les familles et les communautés” (Harper et Dorvil, 2013: 3). Les intervenant.e.s sociaux posent un regard sur le social, prennent en compte le contexte social pour concevoir, mettre en oeuvre et justifier leurs interventions : “Le travail “du social” dans le travail social est la mise en évidence dans la compréhension, l'interprétation et l'action de la primauté du contexte social (Grey et Webb, 2009 dans ibid: 4).

Par conséquent, ce séminaire est axé sur l'analyse de pratiques d'intervention en contextes (Healy 2005; 2014). Il ne mettra pas l'accent sur le développement d'habiletés techniques ou relationnelles, par exemples, qui sont des objectifs déjà prévus dans le cadre du stage et à développer avec l'accompagnement du ou de la superviseur.e.

L'intégration dont on parle ici est davantage une démarche d'appropriation des connaissances nécessaires en situation d'intervention auprès des communautés et groupes d'action sociale, notamment en action collective. Les thèmes abordés privilégieront surtout les grandes tendances qui façonnent l'évolution de la société québécoise et la réception que trouvent les principaux concepts autour desquels l'intervention auprès des communautés s'est historiquement constituée (égalité, justice, autonomie, communauté) dans différents milieux de pratique. Ce séminaire d'intégration vise l'autonomie des futur.e.s professionnel.le.s du travail social en évaluant leur capacité à situer et à justifier leur pratique dans le champ de l'intervention auprès des communautés en travail social.

Pédagogie des séminaires :

Les séminaires sont des moments de co-développement ie un espace collaboratif d'apprentissage sur l'analyse de pratiques individuelles et collectives en travail social. Autrement dit, les présentations de chaque étudiant.e.s, placés dans des milieux de stage différents, les exposent de fait aux multiples facettes des pratiques d'intervention avec les communautés et les groupes d'action sociale. Cette collaboration nécessite de la part des étudiant.e.s une ouverture à apprendre des autres et une contribution significative de chacun.e au fonctionnement et aux discussions en groupe-cours

### 1.2.1 Le formulaire “Engagement de l’étudiant.e”.

Chaque étudiant.e doit prendre connaissance du guide des stages, signer le formulaire “[Engagement de l’étudiant.e](#)” (annexe 6 du guide des stages) puis *l’envoyer signé* à l’enseignant.e via Moodle *avant la première journée (avant le 8 septembre 2020) d’entrée en milieu de stage.*

Pour déposer le formulaire sur Moodle, rendez-vous à la section “guide des stages” et cliquer sur l’onglet “engagement de l’étudiant.e”.

### 1.2.2 Répartition des 12 crédits des cours de formation pratique pour le TRS 5001

Répartition des 12 crédits = 540 heures	Hrs de présence à l’UQAM (séminaire) <sup>1</sup>	Hrs de présence hors UQAM (en milieu de stage)	Travail personnel
TRS5001 et TRS5002	30 heures	301 heures	jusqu’à 209 heures

## STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

### Les liens entre séminaire et activités pratiques hors UQAM

Les séminaires sont axés sur des **activités d’analyse de pratique.**

En tant que représentant.e de l’université, **l’enseignant.e de ce séminaire** exerce un rôle de guide dans la révision des grands cadres théoriques et approches relatives à l’intervention en travail social et fait des rappels méthodologiques (intervention individuelle, familiale ou groupale, selon les besoins) afin d’évaluer la qualité d’intégration des connaissances atteint par les étudiant.e.s.

Le succès et l’intérêt d’un cours dispensé sous **la forme d’un séminaire** reposent sur la participation active de chaque étudiant.e. La présence, la préparation aux rencontres, le respect des échéanciers et la contribution de chacun.e au maintien d’un climat favorable au travail en collectif sont des conditions indispensables au bon fonctionnement du séminaire. La responsabilité de l’enseignant.e est de rendre disponible un espace d’expression des expériences pratiques vécues en stage par les étudiant.e.s en les analysant à partir de notions empiriques et théoriques- c’est-à-dire, sans verser dans une dimension de "groupe d’entraide" (au sens thérapeutique).

**En somme, l’enseignant.e et les étudiant.e.s** se doivent de s’engager à la fois un climat de collégialité et en préservant les principes éthiques et déontologiques ie en évitant que prennent place des discussions donnant les détails sur les personnes, ou situations, qui pourraient survenir dans un stage en difficulté (confidentialité). Dans ces cas de situation problématique, l’enseignant.e doit s’assurer de rediriger l’étudiant.e vers les mécanismes de soutien prévus dans le **Guide d’information et de procédures en cas de difficulté en stage.**

*Extrait adapté du plan de cours cadre 2019 de Mme Anne-Marie Piché, professeure.*

<sup>1</sup> Ceci inclut l’enseignement des séminaires en présentiel, en ligne ou hybride des séminaires.

## L'ÉVALUATION DU COURS DE FORMATION PRATIQUE DE 12 CRÉDITS

**L'évaluation** est un acte qui relève de l'enseignant.e.

La **pondération globale** est la même pour tous les étudiant.e.s de la cohorte :

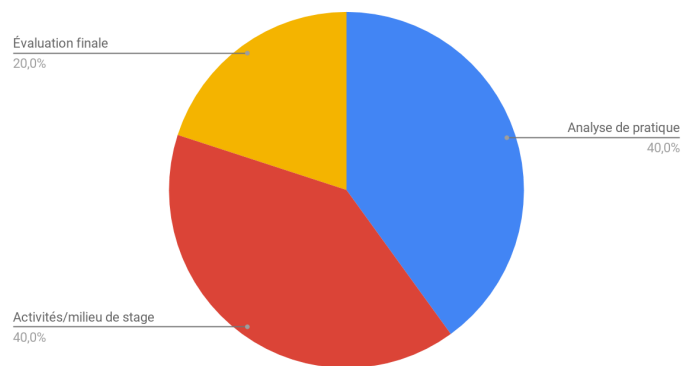
- 40% pour l'analyse de pratique,
- 40% pour les activités en milieu de stage
- et 20% pour l'évaluation finale.

La **note finale** se donne selon le mode *Succès* ou *Échec*.

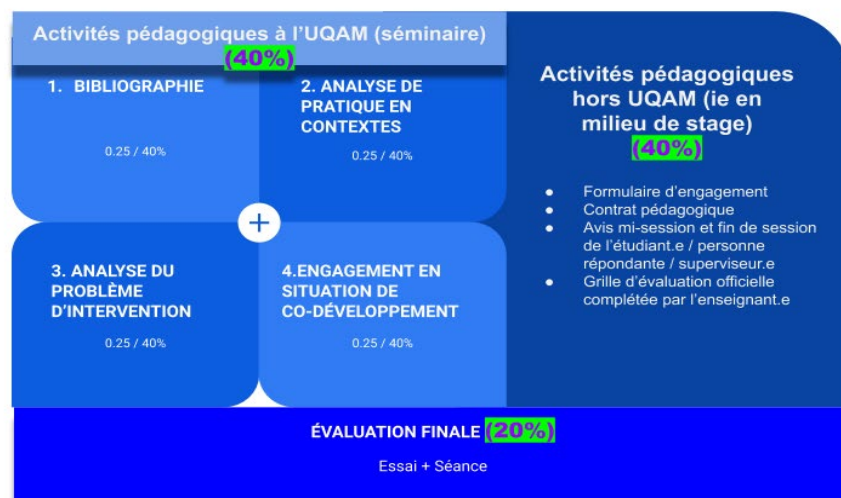
Les retards sans motifs majeurs ou ententes préalables dans la remise des documents ou dans les présentations seront pénalisés.

Qu'il s'agisse de l'analyse de pratique, des activités en milieu de stage ou de l'évaluation finale, toutes les modalités d'évaluation reposent sur la **Grille d'évaluation officielle**. Cette grille d'évaluation détermine les 4 objectifs pédagogiques, leurs objectifs spécifiques et les indicateurs de réussite valables pour tous les étudiant.e.s du programme de baccalauréat en travail social de l'UQAM.

Pondération globale des 12 crédits



### Schéma représentant la structure de l'évaluation du stage



1. L'évaluation des *activités hors UOAM*, i.e. en milieu de stage (40%) s'appuie sur les documents à remettre suivants :

- le formulaire “Engagement de l'étudiant.e” dûment signé et retourné à l'enseignant.e;
- le contrat pédagogique complété et signé par toutes les parties concernées (étudiant.e, personne répondante s'il y a lieu, superviseur.e, enseignant.e) puis soumis à l'enseignant.e au plus tard à la fin de la 3e semaine de la session ;
- une rencontre en début de stage avec toutes les parties concernées ;
- l'avis mi-session sur la progression des apprentissages par le.la superviseur.e ;
- l'avis mi-session de la personne répondante ;
- l'avis mi-session sur les conditions pédagogiques par l'étudiant.e;
- l'avis fin de session sur l'atteinte des objectifs d'apprentissage par le.la superviseur.e ;
- l'avis fin de session de la personne répondante ;
- l'avis fin de session sur les conditions pédagogiques par l'étudiant.e

Enfin, l'évaluation globale est remise à l'étudiant.e grâce à la *Grille d'évaluation officielle*.

2. L'évaluation des *activités pédagogiques à l'UOAM* (40%)

Se base sur la grille d'évaluation officielle et s'appuie sur les éléments suivants qui sont détaillés ci-dessous :

- Bibliographie
- Analyse de pratiques en contexte
- Analyse du problème d'intervention
- Engagement en situation de co-développement

*Effet cumulatif des modalités d'évaluation de l'analyse de pratique (40%) utiles à l'évaluation finale (20%):*

Chacune des 4 modalités d'évaluation de l'analyse de pratique contribue à s'approprier les indicateurs de réussite, à produire une première version de chacune des parties de l'essai et à recevoir des commentaires constructifs de la part des collègues étudiant.e.s et de l'enseignant.e du groupe-cours. Ainsi, les étudiant.e.s seront en mesure de produire une deuxième version de ces travaux améliorés et colligés dans l'essai (essai à soumettre pour l'évaluation finale).

Objectifs de la grille d'évaluation officielle	Indicateurs travaillés dans le séminaire TRS5002	Modalités d'évaluation de l'analyse de pratique (40%)	Évaluation finale (20%)
OBJECTIF 1. SITUER SON MILIEU DE STAGE ET LE RÔLE DU TRAVAIL SOCIAL DANS UNE COMMUNAUTÉ ET EN CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Documenter et recueillir</li> <li>● Décrire, présenter, rédiger, citer et se référer</li> <li>● (Re)connaître et identifier</li> <li>● Respecter</li> <li>● Partager et rendre accessible</li> <li>● Analyser et théoriser</li> <li>● Démontrer et discuter</li> <li>● Évaluer et justifier</li> </ul>	A. Bibliographie annotée (0.25/40%) ( <i>travail écrit</i> )	<p>Essai d'analyse de pratique expérimentée en milieu de stage (texte écrit de 25 pages maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Introduction</li> <li>● Chap 1 = obj 1</li> <li>● Chap 2 = obj 2</li> <li>● Chap 3 = obj 3</li> <li>● Chap 4 = obj 4</li> <li>● Conclusion</li> <li>● Bibliographie</li> </ul> <p>Séance d'évaluation finale (60 à 90 min):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 20 min de présentation par l'étudiant.e</li> <li>● 40 min d'échanges: questions du.de la superviseur.e (et personne répondante) et de l'enseignant.e puis réponses de l'étudiant.e</li> <li>● 20 min environ d'échanges en huit-clos entre la supervision et l'enseignant.e</li> </ul>
OBJECTIF 2. ANALYSER LA SITUATION ET PLANIFIER L'ACTION		B. Analyse de pratique en contextes (chap 1 et 2) (0.25/40%) ( <i>présentation orale et support.s textuel.s</i> )	
OBJECTIF 3. INTERVENIR, AJUSTER SON ACTION ET ÉVALUER LE PROCESSUS D'INTERVENTION		C. Analyse du problème d'intervention et de défis professionnels (chap 3 et 4) (0.25/40%) ( <i>présentation orale et support.s textuel.s</i> )	
OBJECTIF 4. DÉMONTRER SA CAPACITÉ D'AGIR COMME PROFESSIONNELLE		D. Engagement en situation de co-développement (0.25/40%)	

### 3. L'évaluation finale du cours de Formation pratique II (20%)

Se base sur la grille d'évaluation officielle et s'appuie sur les éléments suivants :

- L'Essai rédigé par l'étudiant.e <sup>1</sup>
- Les avis fin de session de l'étudiant.e, de la personne répondante et du.de la superviseur.e <sup>2</sup>
- Le contenu de la rencontre d'évaluation globale <sup>3</sup>

La préparation des étudiant.e.s précède l'évaluation finale (20%). La préparation est soutenue et encadrée à la fois par les activités en milieu de stage (40%) et les activités d'analyse de pratique (40%). L'évaluation finale a alors pour objectif de vérifier le niveau d'intégration des connaissances et des habiletés préalables à la Formation pratique III. Autrement dit, cette modalité doit pouvoir constater si l'étudiant.e possède les acquis nécessaires pour expérimenter une intervention de façon autonome dans le cadre de la formation pratique III.

#### <sup>1</sup> L'essai

L'essai est un texte écrit, rédigé et soumis par l'étudiant.e. Il présente une analyse de sa pratique en milieu de stage

- Entre 20 et 25 pages maximum, bibliographie et annexes en sus
- Police de caractère Times new roman, taille 12

- Document paginé, à simple et demi interligne et en format word.
- Il est soumis par courriel (ou autre modalité en ligne, le cas échéant) à l'enseignant.e et en copie conforme au.à la superviseur.e (et à la personne répondante s'il y a lieu) au moins 72 heures avant la tenue de la séance d'évaluation finale.

La table des matières doit respecter cette structure de rédaction, bien sûr elle est elle-même basée sur la *Grille d'évaluation officielle* :

- Introduction: amener, poser et diviser le sujet de l'essai (annoncer la méthodologie d'analyse)
- Chap 1 (obj 1) : Description et analyse du milieu de stage et du rôle du travail social dans ce contexte
- Chap 2 (obj 2) : Identification et analyse du problème d'intervention
- Chap 3 (obj 3) : Présentation et justification du projet d'intervention à réaliser en formation pratique III
- Chap 4 (obj 4) : Analyse réflexive sur la posture professionnelle
- Conclusion: résumé de la démonstration sur le niveau d'acquisition des connaissances et habiletés nécessaires pour expérimenter une intervention de façon autonome dans le cadre de la formation pratique III
- Bibliographie
- Annexes (s'il y a lieu)

## <sup>2</sup> Les avis de fin de session

Tant ceux de l'étudiant.e, de la personne répondante et du.de la superviseur.e sont également soumis à l'enseignant.e par courriel (ou autre modalité en ligne, le cas échéant) au moins 72 heures avant la tenue de cette séance.

## <sup>3</sup> Les séances d'évaluation globale

Elles se tiennent dans les 2 dernières semaines de la session. Elle dure entre 60 et 90 minutes en présentiel, en ligne ou en mode hybride. De facto, l'étudiant.e, le.la superviseur.e et l'enseignant.e participent à cette séance d'évaluation finale. La présence de la personne répondante est facultative et est considérée être observatrice. L'animation de la séance est assumée par l'enseignant.e qui s'assure qu'elle se déroule dans un climat bienveillant, que les échanges soient respectueux et constructifs ie en fonction de la grille d'évaluation officielle. Le déroulement de cette séance débute par une présentation d'au plus 20 minutes par l'étudiant.e (avec ou sans support visuel). Cette présentation résume le contenu de l'essai et permet à l'étudiante de justifier son niveau de préparation en vue d'amorcer la Formation pratique III. S'en suit une période d'échanges où le.la superviseur.e et l'enseignant.e posent des questions à l'étudiant.e sur la base : a) de l'essai; b) de la grille d'évaluation officielle; et, c) des avis reçus. Au terme des 60 minutes, l'étudiant.e quitte la séance et un huis clos peut se tenir entre le.la superviseur.e et l'enseignant.e. Le résultat n'est pas communiqué en séance. Il est transmis à l'étudiant.e, suite à cette séance et ce, via la *plateforme resultats.uqam.ca* de l'UQAM sous le mode *Succès* ou *Échec*.



Les détails de l'évaluation finale (20%) doivent être communiqués à l'étudiant.e par écrit grâce à la *Grille d'évaluation officielle* annotée par l'enseignant.

## Descriptif des éléments d'évaluation des *activités pédagogiques* à l'*UQAM* (40%)

### ❖ BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE (10%)

La bibliographie annotée est la première étape à franchir pour démontrer le niveau d'intégration des connaissances et habiletés acquises au fil des 60 crédits préalables à la Formation pratique II et III. Tout.e professionnel.le doit être en mesure d'étayer, d'expliquer et de justifier sa pratique notamment ses décisions. Autrement dit, sur quels documents, quels textes, quels discours (notamment théorique) repose ma démonstration développée dans l'essai d'analyse de pratique en milieu de stage ? Cette étape, la bibliographie annotée, correspond aussi à la période de rédaction du contrat pédagogique par l'étudiant.e. Pour ce faire, voici 4 indications utiles :

***1. Rechercher:*** Il est nécessaire que cette recension d'écrits puisse présenter différentes sources documentaires et varier vos stratégies de recherche documentaire (revoir vos notes de cours "Recherche appliquée au travail social"):

- *références scientifiques* il s'agit d'articles scientifiques, de chapitres de livres, de rapports statistiques, d'articles encyclopédiques, etc. Retournez à vos plans de cours et recueils de textes (références obligatoires et facultatives) des 60 premiers crédits de votre programme de baccalauréat: banques de données uqam, recueils de textes, revues scientifiques, academia.com, etc. Pour chercher au besoin de l'information sur les banques de données de l'UQAM, consultez: <http://www.infosphere.uqam.ca/rechercher-linformation>
- *références administratives et organisationnelles:* procès-verbaux de l'aga, du c.a. ou de comités de travail, lettre patente, statuts et règlements, demandes de subvention, rapport d'activités annuel, prévisions budgétaires, mémoires politiques, contrat de travail, convention collective, etc. Explorez la documentation disponible dans votre milieu de stage : centre de documentation, filières, dépliants, site web, page facebook, ...
- *références professionnelles:* récit de pratique, normes déontologiques et éthiques, notes d'intervention, ...
- *références gouvernementales/institutionnelles:* loi, projet de loi, politiques, règlements, document de vulgarisation, etc (Statistiques Canada, Portail du gouvernement ou de la ville de Montréal, etc)
- *références médiatiques :* articles (papier ou en ligne) de journaux, reportages, documentaires journalistiques (écrit, audiovidéo, podcast), éditorial, etc.
- Retrouvez les références significatives de vos "savoirs d'expérience ie de vos expériences préalables et parallèles à vos études en travail social : vos

expériences d'engagement social, d'intervention, salariées ou bénévoles, vos emplois hors intervention sociale, vos études hors travail social, etc

2. **Lister** : rédigez la liste bibliographique selon les règles de l'art. Une bibliographie doit être présentée en ordre alphabétique, dont les informations par référence sont complètes et présentées de façon homogène.

- Au besoin, consultez le guide disponible à la bibliothèque de l'UQAM. <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>
- ou encore selon les normes de la revue Nouvelles Pratiques Sociales <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html>

3. **Juger**: une fois que votre bibliographie est schématisée, vous devez dès lors juger de la pertinence des références jusqu'ici recueillies et de la nécessité de compléter ou non cette recherche documentaire. Demandez-vous si les différents contextes discursifs (Healy, 2014) de cette pratique sont suffisamment documentés : a) sur le but de la pratique; b) sur le contexte institutionnel et organisationnel ; c) sur les discours des personnes et communautés concernées; d) sur la base formelle du travail social ie empiriques et scientifiques; e) sur les savoirs d'expérience. Consultez les schémas en annexe du plan de cours.

4. **Justifier** : vous rédigez un commentaire d'au plus 3 pages à simple et demi interligne (time new roman 12) qui permet de justifier la qualité de votre méthodologie de recherche documentaire et de la pertinence des références retenues pour l'essai d'analyse de pratique.

*Critères d'évaluation :*

- clarté, intelligibilité de la stratégie de recherche documentaire employée
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues
- structure du contenu et son format :
  - section 1. schéma des références selon les contextes de la pratique en milieu de stage
  - section 2. texte du commentaire: max 3 pages à 1,5 interlignes, police Times new roman 12, qualité du français écrit, présentation des références (homogénéité, informations complètes, ordre alphabétique), pagination, page-titre.
  - section 3. liste des références de la bibliographie: à simple interligne, police Times new roman 12
  - qualité du format de présentation de la bibliographie annotée: qualité de la présentation des références; l'ensemble du document est paginé et le fichier est en format word.
- respect du calendrier : travail soumis via Moodle au plus tard le lundi 4 octobre.

## ❖ ANALYSE DE PRATIQUE (10%).

Cette deuxième modalité du séminaire permet d'amorcer la conception et la rédaction des chapitres 1 et 2 de l'essai. Pour ce faire, chaque étudiant.e doit :

- utiliser et s'appropriier sa bibliographie
- concevoir une présentation orale avec un support écrit (ex: powerpoint, affiche, texte suivi, etc)

**Chap 1 (obj 1) : Description et analyse du milieu de stage et du rôle du travail social dans ce contexte (à partir des sources officielles disponibles):**

- *le but de la pratique*: Le mandat de l'intervenant.e stagiaire. Le rôle du travail social, notamment de l'intervention en action collective/groupes d'action sociale dans ce milieu de pratique.
- *le contexte institutionnel et organisationnel dans lequel se situe cette pratique* : La mission, l'histoire, la structure, le fonctionnement, les politiques de l'organisation. Lois, politiques et règlements qui encadrent les problématiques sociales ciblées par la mission de l'organisme et particulièrement le mandat de l'étudiant.e stagiaire., *par exemple en utilisant les connaissances acquises dans les cours*
- *le contexte communautaire* : caractéristiques de la population du territoire, ressources, partenariats

**Chap 2 (obj 2) : Identification et analyse du problème d'intervention**

- *Situation problématique*. Identification et justification du problème d'intervention sur lequel le mandat de l'intervenant.e stagiaire se penche prioritairement.

*Critères d'évaluation :*

- clarté, intelligibilité et pertinence de la description
- qualité de l'analyse
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues pour soutenir l'analyse
- structure du contenu et son format de présentation orale et du support textuel notamment de la qualité du français
- respect du calendrier : support écrit de la présentation orale soumis via Moodle au plus tard le 19 octobre, 17h

## ❖ ANALYSE DU PROBLÈME D'INTERVENTION ET DES DÉFIS PROFESSIONNELS (10 %).

Cette troisième modalité du séminaire permet d'amorcer la conception et la rédaction des chapitres 3 et 4 de l'essai. Pour ce faire, chaque étudiant.e doit :

- utiliser et s'appropriier sa bibliographie
- concevoir une présentation orale avec un support écrit (ex: powerpoint, affiche, texte suivi, etc)

### **Chap 3 (obj 3): Présentation et justification du projet d'intervention à réaliser en formation pratique III**

- **Identifier le projet d'intervention de formation pratique II.** Quels sont les moyens d'intervention sociale privilégiés pour répondre à la situation problème décrite en chapitre 2 ?
- **Justifier le projet d'intervention de formation pratique III.** Quels sont les fondements théoriques de l'approche d'intervention privilégiée ? Quelle est la pertinence de cette approche méthodologique pour répondre au problème décrit en chap 2 ?

### **Chap 4 (obj 4) : Analyse réflexive sur la posture professionnelle**

- **Savoirs d'expérience :** Quelles sont vos connaissances et habiletés à l'engagement auprès des communautés et groupes d'action sociale acquises avant et en parallèle à vos études du travail social ? En milieu de stage, quelles sont ces dispositions que vous avez pu mettre à l'épreuve dans la pratique ? Quels sont les défis professionnels que vous constatez devoir relever ie quels apprentissages devez-vous faire ?
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans les cours "Méthodologie et travail social" ou "Parcours professionnel" et "Éthique et déontologie en travail social"*
- **Postures d'engagement social et professionnelle :** quelles sont les questions éthiques et déontologiques que pose le projet d'intervention de formation pratique III? Quels sont les défis professionnels (travail d'équipe, formation, communication, ...) à relever lors du projet d'intervention?
  - *Analyse avec la base formelle (références empiriques et scientifiques) par exemples en utilisant les connaissances acquises dans le cours "Éthique et déontologie en travail social"*

#### **Critères d'évaluation :**

- clarté, intelligibilité et pertinence de la description
- qualité de l'analyse
- quantité, variété et pertinence des sources documentaires et des références retenues pour soutenir l'analyse
- structure du contenu et son format de présentation orale et du support textuel notamment de la qualité du français
- respect du calendrier : travail soumis via Moodle au plus tard le 16 novembre.

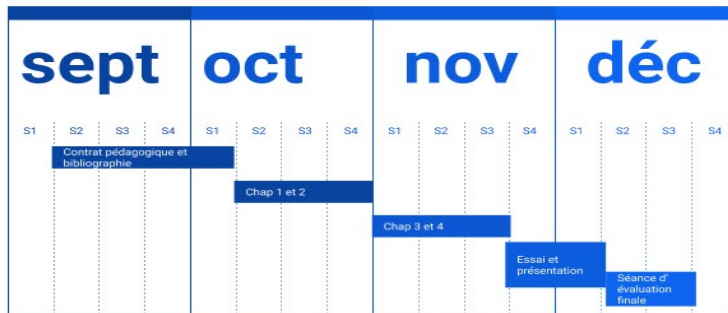
## ❖ ENGAGEMENT EN SITUATION DE CO-DÉVELOPPEMENT (10 %).

Considérant l'importance de la qualité de l'engagement des étudiant.e.s au séminaire, celle-ci est évaluée. Elle se base essentiellement sur l'objectif 4 de la grille d'évaluation officielle, ses objectifs spécifiques et indicateurs de réussite.

Critères basés sur l'objectif 4 dont notamment :

- la présence de l'étudiant.e au séminaire ;
- la qualité de la contribution de l'étudiant.e au séminaire en témoignant de sa pratique en milieu de stage;
- sa capacité à recevoir des commentaires en séminaire ie qui est ouvert.e et volontaire à apprendre des autres ;
- la qualité de la communication professionnelle ie des questions et commentaires formulés par l'étudiant.e, adressés à ses collègues étudiant.e.s et à l'enseignant.e du séminaire ;
- la qualité de la participation à exercer des rôles en atelier et en grand groupe de codéveloppement : animation de petit groupe, secrétaire-rapporteur.e de l'atelier, co-animation de la rencontre zoom avec l'enseignant.e, etc ;
- le respect des politiques de l'École de travail social, de l'UQAM et du code de déontologie des travailleurs sociaux du Québec

## SCHEMA SÉQUENTIEL DES DIFIFÉRENTS TRAVAUX À COMPLÉTER



## LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Le séminaire implique énormément de discussion qui fait référence aux expériences de stage, de travail, de militantisme. À cet effet, vous devez garantir la confidentialité de leurs propos et des échanges entre vous. Ce qui se discute dans le séminaire reste dans classe.

De plus, le règlement #5 des études de premier cycle rappelle les obligations déontologique liant toute personne de l'UQAM qui effectue un stage. Il importe de :

- respecter la confidentialité de tout rapport, document ou information recueillie

- auprès de l'organisme d'accueil;
- respecter la confidentialité de toute donnée nominative obtenue ;
- s'abstenir de diffuser des informations pouvant porter préjudice à l'organisme d'accueil, aux personnes y œuvrant ou à ses collègues étudiant.es, étudiants;
- avoir des comportements, des attitudes et des propos, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme d'accueil, qui sont dignes et qui préservent la crédibilité, l'image et les valeurs de l'Université.

## INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, auto plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux documents, etc. En conséquence, chacun de ces actes commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).** Si ce n'est déjà fait, vous devez prendre connaissance de ce document.

Vous pouvez également consulter le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) développé par l'UQAM et qui traite de la tricherie et de l'intégrité académique. Vous y trouverez par exemple des capsules vidéo vous permettant d'en apprendre davantage sur l'intégrité académique et des liens vers des ressources mises à votre disposition pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



### Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;

- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

## Règlements 7.5 Politique d'accès aux travaux et examens

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Les facultés établissent une procédure à cet égard. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours, maître de langues, de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés. Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament, selon les modalités établies par l'entente intervenue au début du cours (art.7.9), à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

## RESSOURCES ET POLITIQUES



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

### **Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

**Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation des mesures d'accommodements académiques obtenue auprès d'un conseiller de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations**

**puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'ASESH au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.**

### **Politique interne d'utilisation des média sociaux**

Vous trouverez cette politique sur le site de l'École de travail social de l'UQAM, onglet Politiques internes :

<https://travailsocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/09/E%CC%81TS-Politique-me%CC%81dias-sociaux-2019-adopte%CC81e-17-05-2019-corr.pdf>

### **Politique no 16. Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : 1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées. 2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel. 6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. 7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue. 8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca> CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514-987-0348 [calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca) [www.trevepourelles.org](http://www.trevepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110 Pour le Service de la prévention et de la sécurité : 514-987-3131



## CONSIGNES DE L'UQAM EN LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT VIRTUEL (ZOOM) EN TEMPS DE PANDÉMIE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Healy, K. (2014 second edition). *Social work theories in context: Creating frameworks for practice*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.

- Alföldi, F. (2017). *L'analyse des pratiques en travail social*, Paris : Dunod Press.
- Amiguet, O., Julier, C. (2007). *L'intervention systémique dans le travail social, Repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*, Genève, Les éditions I.E.S & EESP.
- Beaudry, M. et G. Trottier (2017). *Les habiletés d'intervention en service social individuel et familial : développement et évaluation*. École de travail social, Presses de l'Université Laval.
- Becvar, D.S. Becvar, R. (2006). *Family Thérapy : A systémique Intégration*. Pearson, Boston
- Bergeron-Leclerc, C., Morin, M.H., Dallaire, B., Cormier, C. (2019). *La pratique du travail social en santé mentale*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bellot, C. et Sylvestre, M-E. (2017). La judiciarisation de l'itinérance à Montréal: les dérives sécuritaires de la gestion pénale de la pauvreté. *Revue générale de droit*, 47, 11-44.
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bilodeau, G. (2005). *Traite de travail social*, Paris, Dunod;
- Bogo, M. (2006). *Social Work Practice: Concepts, Processes and Interviewing*, New York, Columbia University Press.
- «Un des ouvrages les plus utiles pour faire un grand survol méthodologique et théorique; approfondissement des composantes du contexte de pratique en t.s: individu-usager-institution-contexte macro. Beaucoup d'idées d'activités et questions. Aussi pertinent pour les étudiants de Baccalauréat que pour des professionnels en réflexion sur leurs pratiques».Dixit Anne-Marie Piché, plan de cours 2019 ÉTS UQAM.
- Butler M., S. Grant L. (2018). *Feminist Perspectives on Social Work Practice : The Intersection Lives of Women in the 21<sup>st</sup> Century*, London: Oxford Press.
- Carruthers C.A. (2018). *Unapologetic : A Black, Queer, and Feminist Mandate for Radical Movements* Boston : Beacon Press.
- Chamberland, M., & Le Bossé, Y. (2017). *Rendre visible l'invisible : savoirs et prises de conscience de femmes immigrantes au sein d'organisations communautaires*. *Alterstice* (Vol. 4, pp. 31–44).
- Cohen-Emerique M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social: théories et pratiques*, Presses de l'EHLESP .
- Conyne, R.K., Cook, E.P. (2004). *Ecological Counseling : an innovative approach to conceptualizing person – environment interaction*. Alexandria, Virginia : American Counseling Association.

- Cooper, M.G. (2011). *Clinical Social Work Practice: An Integrated Approach*. Boston, Allyn and Bacon.
- Corcoran, J. (2005). *Building strengths and skills: A collaborative approach to working with clients*. Oxford: Oxford University Press.
- Corcoran, J., & Walsh, Joseph. (2015). *Mental health in social work : A casebook on diagnosis and strengths-based assessment* (Second ed., Advancing core competencies series). Pearson.
- Corbeil, C. Harper E., Marchand, I. (2018) *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes vivant des multiples enjeux*. Montréal : Service à la collectivité d'UQAM et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté
- Cousins, L., & Sage Knowledge. (2014). *Encyclopedia of human services and diversity [ressource électronique]*. SAGE Publications.
- De Jong, P., & Berg, I. K. (2002). *De l'entretien à la solution: [l'accent sur le pouvoir des clients]*. Satas.
- Depenne, D. (2012). *Éthique et accompagnement en travail social* (Collection Actions sociales, Référence). Issy-les-Moulineaux: ESF éditeur.
- De Robertis, (2018). *Méthodologie de l'intervention en travail social*. Paris : le Centurion.
- Doël, M. et Kelly, T. (2014). *Groups and groupwork*. New York (NY) : Palgrave Macmillan.
- Dunk-West, P., & Hafford-Letchfield, Trish. (2018). *Sexuality, sexual and gender identities and intimacy research in social work and social care: A lifecourse epistemology*. Routledge.
- Du Ranquet, M. (1991). *Les approches en service social*. Edisem et Vigot,
- Duvall, J., Béres, L. (2011). *Innovations in Narrative Therapy. Connecting Practice, Training, and Research*. New York, Norton, Norton & Company.
- Ewijk, H. (2018). *Complexity and social work*, Routledge.
- Gergen, K., & Gergen, M. (2006). *Le constructionisme social : Un guide pour dialoguer* (Le Germe). Bruxelles: SATAS. Goldstein, E. G. Miehl, D. et S. Ringel (2009). *Advanced Clinical Social Work*. New York : Columbia University Press.
- Gray, M., Coates, John, & Yellow Bird, Michael. (2008). *Indigenous social work around the world : Towards culturally relevant education and practice* (Contemporary social work studies). Aldershot: Ashgate.
- Green, G. J., Lee, M. (2015). « How to Work with Clients' strengths in Crisis Intervention : A solution focused approach » dans Yeager K and Roberts A. (dir) *Crisis Intervention Handbook : Assessment, treatment and Research*. London, Oxford University Press. pp. 69-98.
- Grey M., Webb S.A. (2009). *Social Work Theories and Methods*: Londres, Sage.
- Groulx, L. (1993). *Le travail social : analyse et évolution. Débats et enjeux*. Éditions Agence D'arc.
- Günter, M., Bruns, George, & Hasenclever, Harriet. (2013). *Psychoanalytic social work : Practice - foundations - methods*. Karnac.
- Harper, E., Dorvil, H. (2013). *Travail social : Théories, méthodes et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Harper, E. et Kurtzman, K. (dir.). (2014). *Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et interventions féministes : présentation du dossier. Nouvelles pratiques sociales*, 26(2). <http://dx.doi.org/10.7202/1029259ar>

- Jordan, C., & Franklin, Cynthia. (2003). *Clinical assessment for social workers : Quantitative and qualitative methods* (2nd ed.). Chicago, Ill.: Lyceum Books.
- Hatton, K. (2015). *New Directions in social work Practice*. London, Learning matters.
- Healy, K. (2000). *Social work practices and contemporary perspectives on change*. London, Sage.
- Healy, K. (2011). *Social Work Methods and Skills*. Sidney, Palgrave Macmillan.
- Healy, K. (2012). *Social work theories in context: Creating frameworks for practice*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Karsz, S. (2009). *Pourquoi le travail social*, 2<sup>e</sup> édition, Paris: Dunod.
- Kemshell, H, Wilkinson, B. (eds.) (2014) *Good Practice in Assessing Risk : Current Knowledge, Issues and Approaches*. London : Jessica Kingsley Publishers.
- Lacharité C. et J.P. Gagnier (2009). *Comprendre les familles pour mieux intervenir : Repères conceptuels et stratégies d'action*, gaëtin morin éditeur, Montréal.
- Leclerc, C. (2015). *Intervenir en groupe. Savoirs et pouvoirs d'agir*. CRIEVAT
- Mctighe. J. P. (2018). *Narrative Theory in Clinical Social Practice*, London : Springer International Publishing.
- Milner, Judith, O'Bryne P. (2015). *Assessment in Social Work*, London, Palgrave.
- Milot, T., Collin-Vézina, Delphine, & Godbout, Natacha. (2018). *Trauma complexe : Comprendre, évaluer et intervenir* (Collection d'enfance ; 15). Presses de l'Université du Québec.
- Minuchin, P. Colapinto J., Minuchin, S. (2000). *Le monde de la famille : Travailler avec les familles démunies*. Paris : ESF.
- Mizrah, T. Davis, L. E. (2008). *Encyclopedia of Social Work*. Washington, D.C. New York, Oxford University Press.
- Moreau, M. (1987) « L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle », *Service social*, Vol. 36. pp. 30-39, 9p.
- Mullaly, B. (2010). *Challenging Oppression and Confronting privilege*. (2<sup>ème</sup> édition). Oxford : Oxford University Press.
- Nayak, S., Robbins R. (2019). *Intersectionality in Social Work : Activism and Practice in Context*, Cornwall: Routledge.
- Negi, N.J., Furman, R. (2010). *Transnational Social Practice*, New York, Columbia University.
- Neukrug, E., & Fawcett, R. Charles. (2015). *Essentials of testing and assessment : A practical guide for counselors, social workers, and psychologists* (3rd ed.). Cengage Learning
- Neukrug, E., & Sage Knowledge. (2015). *The SAGE encyclopedia of theory in counseling and psychotherapy [ressource électronique]*. SAGE Publications
- Ninacs W. A. (2008). *Empowerment et Intervention: Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2008.
- O'Hare, T. (2016). *Essential Skills of Social Work Knowledge : Assessment, Intervention and Evaluation*. Chicago, Lyceum Books.
- Parazzelli, M., I. Ruelland (2017). *Autorité et gestion de l'intervention sociale*. Québec : PUQ.
- Parton. (2015). *Contemporary Developments in Child Protection*. MDPI AG - Multidisciplinary Digital Publishing Institute.
- Parton, N. O'Bryne P. (2000). *Constructive Social Work: towards a new practice* London, Macmillan Press.
- Patterson, J., Williams, L., Grauf-Grounds, C. et Chamow, L. (1998). *Essential Skills in Family Therapy: From the first Interveiw to Termination*. The Guilford Press, New York.

- Pauzé, R. Touchette, L. et Desautels, J. (2017). *Intervenir en situation de crise familiale. selon une approche écosystémique*. Québec : PUQ.
- Pelech, W., Basso R., Lee C., Gandarilla, M. (2016). *Inclusive Group Work*. Oxford University Press.
- Reisch, M., & Garvin, Charles D. (2016). *Social work and social justice : Concepts, challenges, and strategies* (First ed.). Oxford University Press.
- Roberts, A.R. (2009). *Social Worker's Desk Reference*. New York, Oxford University Press.
- Ewijk, H. (2018). *Complexity and social work*, Routledge.
- Rachédi, L., & Taibi, Bouchra (2019). *L'intervention interculturelle*(2e éd.. ed.). Montréal: Gaëtan Morin.
- Ruch, G., Rurney, D. A. Wood. (2018). *Relationship-Based Social Work : Getting to the Heart of Practice*, London: Jefferson Kingsley Publishers.
- Steinberg, Moyse D. (2008) *Le travail social de groupe, un modèle axé sur l'aide mutuelle*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Thorpe, C. (2018). *Social theory for social work : Ideas and applications*(Student social work series). Routledge.
- Turcotte, D. Deslauriers, J.Y. (2018). *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*, Gaëtan Morin, Montréal.
- Turcotte, D., Lindsay, J. (2014). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Boucherville : Édition Gaëtan Morin. 2<sup>e</sup> édition.
- Turner, F. J. (2005). *Encyclopedia of Canadian Social Work*. Waterloo : Wilfred Laurier University Press.
- Vaatz-Larroussi, M. (2003). *La théorie en action*. Université de Sherbrooke.
- Van de Sande, A. et al (2011). *Le travail social, théories et pratiques*, Montréal : Gaëtan Morin, éditeur.
- White, R. et Epston, D. (2003) « Histoire, connaissance et pouvoir », *Les moyens narratifs au service de la thérapie*, Bruxelles: Collection la Germe, Édition, Satas, ch. 1. Pp. 1-38, 38.
- Witkins, S.L. (2012). *Social Construction and Social Work Practice: Interpretations and Innovations*, New York: Columbia University Press.

## REMERCIEMENTS

Merci à Sylvie Jochems, professeure et directrice adjointe à la formation pratique qui a élaboré l'essentiel du plan de cours-cadre sur lequel s'est bâti ce plan de cours spécifique. Merci aussi à Élisabeth Harper et Anne-Marie Piché, professeures qui ont également contribué au plan de cours.

Merci à Dominique Allaire, chargée de formation pratique, pour son implication dans la rédaction du Guide des stages.

Enfin, un grand merci à toute l'équipe de formation pratique dont les membres ont travaillé avec effort et engagement à la concrétisation de ce nouveau projet.